



## ZONE DE DISTRIBUTION : REGION PONTACQ MONTANER LALONGUE

### Conclusion sanitaire

### Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique. Eau de bonne qualité physico-chimique. Cependant, la présence de Carbendazime a été observée 1 fois au niveau de la prise d'eau superficielle de l'Ouzom à Arthez d'Asson. Le Carbendazime ne présente pas de risque sanitaire à la concentration mesurée (valeur sanitaire maximale définie à 60 microgramme/l par l'ANSES).

**A**

**A** : Eau de bonne qualité

**B** : Eau de qualité convenable

**C** : Eau de qualité insuffisante

**D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : AYGUE BLANQUE, AYGUE NEGRE, OUZOM. L'eau qui l'alimente est d'origine à la fois souterraine et superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 11623 personnes sur 34 communes (AAST, ANOYE, BARZUN, BEDEILLE, BENTAYOU-SEREE, CASTEIDE-DOAT, CASTERA-LOUBIX, GAYON, GER, GERDEREST, HOURS, LABATMALE, LABATUT, LALONGUE, LAMAYOU, LÉSPIELLE, LIVRON, LUCARRE, LUCGARIER, LUSSAGNET-LUSSON, MASPIE-LALONGUERE-JUILLACQ, MAURE, MOMY, MONASSUT-AUDIRACQ, MONSÉGUR, MONTANER, PEYRELONGUE-ABOS, PONSON-DEBAT-POUTS, PONSON-DESSUS, PONTACQ, PONTIACQ-VIELLEPINTE, SAINT-VINCENT, SAMSONS-LION, SIMACOURBE). Le responsable des installations est : « SEA BEARN BIGORRE ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter ...

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **49**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

**A**

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **15**  
Valeur moyenne : **2 mg/L**  
Valeur maxi : **3,2 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A**

Dépassement ponctuel de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **5**  
Conformité : **80 %**  
Nombre de substances recherchées : **171**  
Valeur maxi : **0,158 microgramme/L (carbendazime)**  
Substance(s) non conforme(s) : **carbendazime**

#### FLUOR

**A**

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **0 mg/L**  
Valeur maxi : **0 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **15**  
Valeur moyenne : **12,3 °f**  
Valeur maxi : **15,8 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

#### ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

#### SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 12/03/2025

UDI 064000480

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.